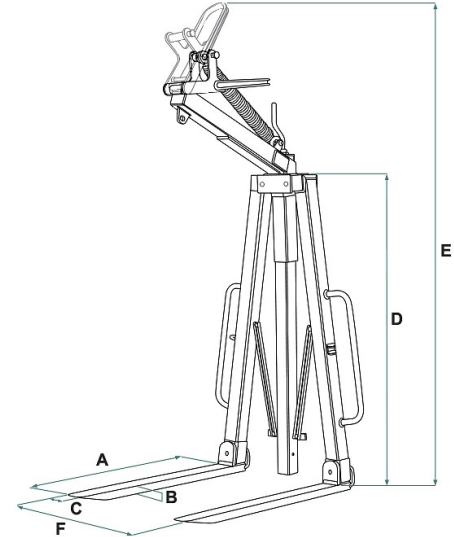


DÉTAILS DU PRODUIT - LÈVE-PALETTE AVEC BALANCEMENT AUTOMATIQUE ET FOURCHES AUTONIVELANTES



Code	Capacité (kg)	Poids (kg)	Dimensions (mm)					
			A	B	C	D	E	F
MBA-06A	600	95	1000	25	80	1300	2250	400-1600
MBA-10A	1000	120	1000	25	90	1300	2250	400-1600
MBA-15A	1500	130	1000	30	90	1300	2250	400-1600
MBA-15AH170	1500	150	1000	30	90	1700	2650	400-1600
MBA-20A	2000	150	1000	35	100	1300	2250	400-1600
MBA-20AH170	2000	170	1000	35	100	1700	2650	400-1600
MBA-25A	2500	180	1000	40	90	1300	2250	400-1600
MBA-30A	3000	190	1000	35	120	1300	2250	400-1600

DÉTAILS DU PRODUIT - LÈVE-PALETTE AVEC BALANCEMENT AUTOMATIQUE ET FOURCHES AUTONIVELANTES

Lève-palettes



Lève-palette avec balancement automatique et fourches autonivelantes

Lève-palette à compas pour grue avec équilibrage automatique et fourches autostabilisatrices

Notre modèle de lève-palette MBA-A à équilibrage automatique à ressort dispose d'un ajustement des dents jusqu'à l'ouverture désirée grâce à une roue de verrouillage simple et fonctionnelle. Les pointes auto-nivelantes permettent également de rester toujours parallèles au sol, facilitant l'insertion sous la palette. Le modèle MBA-A a une hauteur utile de charge de 1300 mm (sur demande, il peut être augmenté jusqu'à 1700 mm), de larges poignées pour faciliter l'orientation de la fourche lors de l'insertion et du retrait des palettes, et des dents fines pour une plus grande maniabilité. Toutes nos fourches sont équipées d'une sangle et d'un cliquet conformes à la réglementation EN13155, garantissant ainsi la sécurité et la conformité aux normes européennes de levage. De plus, elles sont équipées de 2 plaques perforées soudées, qui servent de préparation pour l'installation du filet de sécurité. Toutes nos fourches sont également construites et testées selon les normes UNI EN ISO 12100, UNI EN 13854, ISO 8686 et UNI EN 10204 et sont accompagnées de l'étiquette métallique appropriée, du certificat de conformité et du manuel d'utilisation et d'entretien. Tous nos produits sont couverts par une garantie d'un an (Directive européenne).

Secteurs d'application

 Construction  Levage